



COMMUNIQUE DE PRESSE

METHANISATION : Audition du CNVMch à l'Assemblée nationale

Ce mercredi 28 septembre 2022, le **Collectif National Vigilance Méthanisation canal historique (CNVMch)** a été auditionné à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mission d'information flash sur l'acceptabilité et les modalités du déploiement des énergies renouvelables.

Le CNVMch réaffirme son positionnement sur cette filière : suivant l'avis de scientifiques indépendants (CSNM), notre collectif considère que **la méthanisation (hors autoconsommation à la ferme) n'est pas une énergie renouvelable.**

La méthanisation est devenue aujourd'hui socialement inacceptable. L'opposition citoyenne n'est pas le problème à résoudre, mais le signe de graves dysfonctionnements des services de l'Etat, qui résultent d'un manque chronique de moyens et d'une réglementation laxiste.

C'est pourquoi le **CNVMch demande au Parlement**

- **Sur le développement de la filière :** de voter un moratoire et la mise en place d'une évaluation objective et indépendante des externalités de la filière, de son coût et de son efficacité énergétique ainsi qu'un véritable débat démocratique.
- **Sur la réglementation,** l'instauration d'un régime unique pour les installations classées pour la protection de l'environnement, l'interdiction de l'utilisation de ressources alimentaires agricoles pour approvisionner les méthaniseurs et l'établissement de contrôles stricts des fuites de méthane dans toutes les chaînes de production et de transport afférents à cette technologie.

Face au projet du gouvernement de limiter par décret les délais des contentieux, le CNVMch exige le respect du principe de non-régression en matière environnementale et demande que plus de moyens soient attribués à la justice et aux services de l'Etat.

Le CNVMch appelle les parlementaires à agir pour que la transition énergétique soit démocratique, socialement juste et respectueuse de l'environnement.

Contacts :

Nora Liberalotto : (nora@bvperche.org)

Eric Eula : (eric.eula@electro-genes.com)

Contactez le CNVMch : [cnvm-ch@orange.fr](mailto:cnm-ch@orange.fr) et cnmetha@gmail.com

Site internet : <https://www.cnmch.fr/>